

Generation and movements of hazardous waste

(Basel Convention)

(voir ci-dessous pour le français)

Database documentation

Hazardous waste is mainly generated by industrial activities. The amounts produced and the composition of such waste are largely driven by patterns of production and raise major concerns because hazardous waste entails serious environmental risks if badly managed. Its impact on the environment relates mainly to toxic contamination of soil, water and air.

Hazardous waste presented in this dataset refer to the categories of waste to be controlled according to the Basel Convention on the Control of Transboundary Movements of Hazardous Wastes and their Disposal on the control of transboundary movements of hazardous waste and their disposal (Article 1 and Annex I).

When using this dataset one should bear in mind that the data do not necessarily represent all hazardous waste, nor its potential toxicity, and that definitions and methods of estimation can vary across countries.

Variables and definitions

Data is expressed in thousand tonnes.

The Gross Domestic Product is expressed at constant 2015 USD PPP prices.

Hazardous waste refer to the categories of waste to be controlled according to the Basel Convention on the Control of Transboundary Movements of Hazardous Wastes and their Disposal on the control of transboundary movements of hazardous waste and their disposal (Article 1 and Annex I), except the amounts for transactions within categories Y46, Y47 and Y48 which are excluded.

Recovery is defined as any waste management operation that diverts a waste material from the waste stream and which results in a certain product with a potential economic or ecological benefit. Recovery mainly refers to the following operations:

- material recovery, i.e. recycling (see below);
- energy recovery, i.e. re-use as fuel;
- biological recovery, e.g. composting, methanisation;
- re-use.

Direct recycling or reuse within industrial plants at the place of generation and on-site composting are excluded.

Recycling is defined as any reprocessing of material in a production process that diverts it from the waste stream, except reuse as fuel. Both reprocessing as the same type of product, and for different purposes should be included. Direct recycling within industrial plants at the place of generation should be excluded.

Transboundary movement means any movement of waste from an area under the national jurisdiction of one State to or through an area under the national jurisdiction of another State, or to or through an area not under the national jurisdiction of any State, provided at least two States are involved in the movement.

Sources

This dataset presents data provided by countries' authorities through the *OECD questionnaire on the state of the environment*, and to Eurostat through the *Waste Shipment Regulation* ([env wasship](#) dataset), which implements the Basel Convention.

Amounts generated for EU/EEA/candidate countries are extracted from Eurostat from the *Regulation on waste statistics* ([env wasgen](#) dataset), covering the amounts for all NACE Rev.2 activities with households. For other countries they are provided by countries' authorities through the the section on waste of the *OECD questionnaire on the state of the environment*.

Amounts exported/imported for EU/EEA/candidate countries are extracted from Eurostat through the *Waste Shipment Regulation* ([env wasship](#) dataset), covering all the waste exported/imported. Data for other countries are derived from the [Basel convention dashboard](#) Table 4 and 5 (except the amounts for transactions within categories Y46, Y47 and Y48 which are excluded).

Amounts by treatment categories for EU/EEA/candidate countries are extracted from Eurostat through the *Regulation on waste statistics* ([env wastrt](#) dataset) covering all the data for total hazardous waste. For other countries they are derived from the section on waste of *OECD questionnaire on the state of the environment*.

Production et mouvements de déchets dangereux (Convention de Bâle)

Documentation de la base de données

Les déchets dangereux sont produits principalement par les activités industrielles. Les quantités produites et leur composition sont largement influencées par les structures de production. Elles suscitent de graves préoccupations en raison des sérieux risques environnementaux qu'elles entraînent quand elles sont mal gérées. Leurs impacts concernent principalement la contamination toxique des sols, de l'eau et de l'air.

Les déchets dangereux correspondent ici aux catégories de déchets à contrôler d'après la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières des produits dangereux et leur élimination (article 1 et annexe I).

La lecture de cet ensemble de données doit tenir compte du fait que les données ne représentent pas nécessairement tous les déchets dangereux, ni leur toxicité potentielle, et que les définitions et les méthodes d'estimation varient entre les pays concernés.

Les variables et définitions

Les données sont exprimées en milliers de tonnes.

Le produit intérieur brut est exprimé en prix constants 2015 USD PPA.

Les déchets dangereux font référence aux catégories de déchets à contrôler conformément à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (article 1 et annexe I), à l'exception des montants relatifs aux transactions relevant des catégories Y46, Y47 et Y48 qui sont exclus.

La récupération (ou valorisation) est définie comme toute opération de gestion des déchets qui dévie une matière du flux de déchets et qui résulte en un certain produit ayant un bénéfice économique ou écologique potentiel. La récupération couvre principalement les opérations suivantes:

- la récupération matière, c.à.d. le recyclage (voir ci-dessous);
- la récupération énergie, c.à.d. la réutilisation comme combustible;
- la récupération biologique, p.ex. le compostage;
- la réutilisation.

Le recyclage et la réutilisation sur place dans l'installation industrielle sont exclus.

Le recyclage est défini comme toute réintroduction de matière dans un processus de production qui le dévie du flux de déchets, à l'exception de la réutilisation comme combustible. Le recyclage pour le même type de produit ou pour d'autres objectifs sont à inclure. Le recyclage des matériaux sur place dans l'installation industrielle est à exclure.

On entend par **mouvement transfrontière**, tout mouvement de déchets en provenance d'une zone relevant de la compétence nationale d'un Etat et à destination d'une zone relevant de la compétence nationale d'un autre Etat, ou en transit par cette zone, ou d'une zone ne relevant de la compétence nationale d'aucun Etat, ou en transit par cette zone, pour autant que deux Etats au moins soient concernés par le mouvement.

Sources

Cet ensemble de données présentent les données fournies par les autorités nationales dans le cadre du *questionnaire de l'OCDE sur l'état de l'environnement*, et à Eurostat dans le cadre du *règlement sur les transferts de déchets* ([env_wasship](#) dataset), qui met en œuvre la convention de Bâle.

Les quantités produites pour l'UE/EEE/les pays candidats sont extraites d'Eurostat à partir du *règlement relatif aux statistiques sur les déchets* ([env_wasgen](#) dataset), couvrant les montants pour toutes les activités de la NACE Rév. 2 avec les ménages. Pour les autres pays, elles sont fournies par les autorités nationales dans la section sur les déchets du *questionnaire de l'OCDE sur l'état de l'environnement*.

Les quantités exportées/importées pour les pays de l'UE/EEE/candidats sont extraites d'Eurostat par le biais du *règlement sur les transferts de déchets* (ensemble de données [env_wasship](#)), couvrant tous les déchets exportés/importés. Les données relatives aux autres pays sont tirées des tableaux 4 et 5 du tableau de [bord de la convention de Bâle](#) (à l'exception des montants relatifs aux transactions relevant des catégories Y46, Y47 et Y48, qui sont exclus).

Les quantités par catégories de traitement pour les pays de l'UE/EEE/candidats sont extraites d'Eurostat par le biais du *règlement relatif aux statistiques sur les déchets* ([env_wastrt](#) dataset) qui couvre toutes les données relatives à l'ensemble des déchets dangereux. Pour les autres pays, elles sont tirées de la section sur les déchets du *questionnaire de l'OCDE sur l'état de l'environnement*.

OECD MEMBER ECONOMIES	ECONOMIES MEMBRES DE L'OCDE
Chile <p>The data for generated totals come from the National Hazardous Waste System (SIDREP). However in this system there are no details regarding the types of hazardous waste treatment, so the breakdown is not provided.</p>	Chili <p>Les données relatives aux totaux générés proviennent du système national des déchets dangereux (SIDREP). Toutefois, ce système ne contient pas de détails concernant les types de traitement des déchets dangereux, de sorte que la ventilation n'est pas fournie.</p>
Costa Rica <p>The data were processed from the Hazardous Waste Management System (SIGREP), where the data are recorded according to the European Waste Catalogue. For more information see https://www.contraloriaambiental.go.cr/pag/SIGREP.php; https://www.contraloriaambiental.go.cr/doc/_doc_1644512483.pdf</p>	Costa Rica <p>Les données ont été traitées à partir du système de gestion des déchets dangereux, où les données sont enregistrées conformément au catalogue européen des déchets. Pour plus d'informations, voir https://www.contraloriaambiental.go.cr/pag/SIGREP.php; https://www.contraloriaambiental.go.cr/doc/_doc_1644512483.pdf</p>
Japan <p>Hazardous waste generated refers to the amount of Specially Controlled Industrial Waste that can harm human health or the living environment, such as explosive, toxic, or infectious.</p>	Japon <p>Les déchets dangereux générés correspondent à la quantité de déchets industriels spécialement contrôlés qui peuvent nuire à la santé humaine ou à l'environnement, comme les déchets explosifs, toxiques ou infectieux.</p>
Korea <p>For more information see Environmental Statistic Information System (http://stat.me.go.kr).</p>	Corée <p>Pour plus d'informations, voir le système d'information sur les statistiques environnementales (http://stat.me.go.kr).</p>
Mexico <p>Data is based on the estimated generation reported by the companies registered with SEMARNAT. For recycled hazardous waste data refers to the capacity declared by the companies requesting authorisation from SEMARNAT to provide recycling services, and thus does not necessarily correspond to the amounts of waste actually recycled. Imports of hazardous waste are authorised for reuse and recycling but not for treatment, incineration or disposal operations. The categories Y40, Y42 are reported in data estimation of Y6 category because in the National Inventory the three categories are grouped. Information for the Y19-Y45 category includes Y21, Y23, Y26, Y29, Y31, Y34 and Y35. The data is cumulated, from the year 2004 to the year in which is presented. For more information: https://www.gob.mx/semarnat/acciones-y-programas/sistema-nacional-de-informacion-ambiental-y-de-recursos-naturales ; http://dgeiawf.semarnat.gob.mx:8080/approot/dgeia_mce/html/01_ambiental/residuosPeligrosos.html ; http://www.semarnat.gob.mx/gobmx/transparencia/residuos.html</p>	Mexique <p>Les données sont basées sur la production estimée déclarée par les entreprises enregistrées auprès de SEMARNAT. Pour les déchets dangereux recyclés, les données se réfèrent à la capacité déclarée par les entreprises demandant à SEMARNAT l'autorisation de fournir des services de recyclage, et ne correspondent donc pas nécessairement aux quantités de déchets effectivement recyclés. Les importations de déchets dangereux sont autorisées pour la réutilisation et le recyclage, mais pas pour les opérations de traitement, d'incinération ou d'élimination. Les catégories Y40, Y42 sont déclarées dans l'estimation des données de la catégorie Y6 parce que dans l'Inventaire national les trois catégories sont regroupées. Les données pour la catégorie Y19-Y45 comprennent Y21, Y23, Y26, Y29, Y31, Y34 et Y35. Les données sont cumulées, de l'année 2004 à l'année dans laquelle elles sont présentées. Pour plus d'informations : https://www.gob.mx/semarnat/acciones-y-programas/sistema-nacional-de-informacion-ambiental-y-de-recursos-naturales ; http://dgeiawf.semarnat.gob.mx:8080/approot/dgeia_mce/html/01_ambiental/residuosPeligrosos.html ; http://www.semarnat.gob.mx/gobmx/transparencia/residuos.html</p>
United States <p>Publicly available data source for hazardous waste: https://rrapublic.epa.gov/rcainfoweb/action/main-menu/view</p>	Les États-Unis <p>Source de données publiquement disponibles pour les déchets dangereux : https://rrapublic.epa.gov/rcainfoweb/action/main-menu/view</p>

NON-OECD MEMBER ECONOMIES	ECONOMIES NON-MEMBRES DE L'OCDE
Ukraine The share of total population served by municipal waste data collection was 75% in 2019.	L'Ukraine La part de la population totale desservie par la collecte de données sur les déchets municipaux était de 75 % en 2019.